



L'UNICEF revitalise sa campagne Halloween !

L'UNICEF revitalise cette année la Campagne Halloween en adoptant une nouvelle formule et en offrant de nouvelles ressources pédagogiques. Ces changements sont apportés à la suite des résultats d'études menées auprès d'enseignantes et d'enseignants, en mars dernier. Plutôt que de recueillir la monnaie dans la tirelire de l'UNICEF le soir de l'Halloween, les enfants de toutes les régions du Québec participeront à des activités dynamiques de collecte de fonds qui pourront se dérouler, à un moment opportun, pendant le mois d'octobre.

Les écoles participantes recevront un Manuel de l'organisateur, un DVD éducatif et inspirant, des thermomètres de collecte de fonds en forme d'école et des briques de papier pour chaque classe. Cela permettra de suivre les résultats de la collecte et, ainsi, de motiver les élèves. L'UNICEF offre également des sessions d'animation dans plusieurs régions du Québec.

Cette campagne revitalisée permettra un enseignement précieux sur la responsabilité sociale, la citoyenneté du monde et la vie des enfants d'ailleurs. Contribuez à améliorer la vie des enfants vulnérables. Inscrivez-vous à la Campagne Halloween UNICEF dès maintenant. Vous n'avez qu'à communiquer avec l'UNICEF au 514 288-5134 ou sans frais au 1 866 363-2687.

Réjean Parent

45^e anniversaire de l'A.R.E.Q.

L'Association tient à vous rappeler que les étiquettes du 45^e anniversaire seront disponibles uniquement à compter du prochain Conseil provincial, qui se tiendra du 16 au 19 octobre 2006.

Assurance responsabilité

L'assurance responsabilité couvre l'ensemble des administrateurs de l'Association. Nous vous recommandons de nommer officiellement les responsables de vos activités afin de faciliter la représentation, le cas échéant. De plus, il vous est possible de vous procurer une copie du sommaire de la police en communiquant avec Mme Véronique Bilodeau, au 1 800 663-2408 ou au 418 525-0611.

Calendrier OCTOBRE 2006

16-19	Conseil provincial
20-21	SPR Alma
23	Groupe de travail sur le contenu du congrès
25	Groupe de travail sur l'opérationnalisation de l'indexation
25	Conseil des aînés
25-27	Conseil général de la CSQ
31-2 nov.	Conseil exécutif

Date de tombée pour la réception des textes de la prochaine revue *Quoi de neuf ?* janvier-février 2007

1^{er} décembre 2006

PRIVILÈGE RésAut LA PERSONNELLE

LES SYNDICATS DÉSAFFILIÉS ET LES PERSONNES RETRAITÉES

Comme vous le savez, la CSQ a créé un régime de protections RésAut CSQ, assurance résidentielle et automobile, exclusif à ses organismes affiliés. C'est pourquoi l'A.R.E.Q. fait bénéficier ses membres des avantages reliés à ce régime d'assurance.

DÉSAFFILIATION DE SYNDICATS CSQ

Vous n'êtes pas sans savoir que certains syndicats de la Fédération des enseignantes et enseignants se sont désaffiliés de la CSQ en juin dernier. À ce titre, les personnes salariées qui appartiennent à ces syndicats ne peuvent plus bénéficier de la protection RésAut La Personnelle.

Pour les membres de l'A.R.E.Q., cette disposition ne s'applique pas. Ainsi, ***toutes les personnes qui sont membres de l'Association, sont admissibles à RésAut La Personnelle pour leur protection résidentielle et automobile.***

LETRE ENVOYÉE PAR LA PERSONNELLE À CERTAINS MEMBRES DE L'A.R.E.Q.

L'assureur, La Personnelle, a fait parvenir, aux personnes salariées et retraitées de ces syndicats désaffiliés, une lettre qui indique qu'elles ne seront plus admissibles aux avantages du régime d'assurance auto et habitation au 1^{er} janvier 2007 et qu'un agent communiquera avec elles pour vérifier leur admissibilité.



Joyeuse Halloween!

POUR LES MEMBRES DE L'A.R.E.Q.

Certains membres de l'A.R.E.Q. ont communiqué avec nous pour nous faire part de cette lettre et de leur inquiétude. Celle-ci, datée d'octobre 2006, « *Renouvellement de votre assurance auto ou habitation* » en rapport avec l'admissibilité suite à la désaffiliation, s'adresse avant tout aux personnes salariées qui proviennent des syndicats désaffiliés. Comme les personnes retraitées, membres de l'A.R.E.Q., sont rattachées à leur syndicat d'origine, elles ont également reçu cette lettre.

IMPORTANT

**TOUTE PERSONNE QUI EST
MEMBRE DE L'A.R.E.Q. CONSERVE
SON DROIT D'ADMISSIBILITÉ
AVEC **RÉS AUT** LA
PERSONNELLE.**

APPELS ET CONSIGNES

Si vous avez des appels concernant cette lettre, vous êtes invités à indiquer aux personnes concernées qu'elles doivent communiquer directement avec La Personnelle au numéro 1 888 476-8737 pour informer l'assureur qu'elles sont membres de l'A.R.E.Q. Leur renouvellement sera traité immédiatement.

Vous remerciant, encore une fois, pour votre précieuse collaboration.

Linda Olivier,
conseillère à la sécurité sociale

DERNIÈRE MINUTE

Quelques régions et secteurs n'ont pas encore donné de noms pour d'éventuels responsables régionaux et sectoriels pour le **comité d'action sociopolitique**. Les invitations sont déjà parties pour la journée de formation qui leur est destinée, le 21 novembre. Nous vous donnons jusqu'au vendredi 20 octobre pour vous inscrire. Nous n'accepterons aucune inscription après cette date. Contactez Annie Brochu à l'A.R.E.Q. pour les inscriptions au numéro 1 800 663-2408.